

LA BONNE PAROLE

ABONNEMENTS :

Canada et Etats-Unis, 50 cts
Etranger, - - - 80 cts

ORGANE DE LA FEDERATION NATIONALE
SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Vol. III.

AOUT 1915.

No. 6.

ABONNEMENTS ET REDACTION :

Chambre 14, Monument National,
Boul. St-Laurent, Montréal. Tél. Main 7122.
Heures de Bureau de 9 h a.m. à 1 h p.m.

SOCIETES FEDEREES

Les dames patronnes des
oeuvres suivantes :
Institution des Sourdes-
Muettes,
Crèche de la Miséricorde,
Nazareth,
Hôpital Notre-Dame,
Hospice St-Vincent de Paul,
Hôpital Ste-Justine,
La Providence et
Les Incurables.
Fédération paroissiale de :
l'Enfant Jésus,
Très Saint Nom de Jésus
de Maisonneuve,
Saint Henri,
St-Jean-Baptiste,
St-Vincent-de-Paul,
La Nativité d'Hochelag,
St-Arsène,
Immaculée Conception,
St-Anselme,

Ste-Catherine,
Ste-Philomène de Rose-
Ste-Hélène, [mont,
Sacré-Coeur,
St-Eusèbe
Cercle des demoiselles de St-
Pierre,
Le Foyer.
Patronage d'Youville,
Les Ecoles ménagères,
Cercle d'Etudes Notre-
Dame.
Association des Institutrices
catholiques.
Association des employées
de manufacture.
Association des employées
de magasin.
Association des employées
de bureau.
Association des femmes d'af-
faires.
L'Assistance Maternelle.

REVUE MENSUELLE



SOMMAIRE

Entre nous Marie Gérin-Lajoie
Chronique des oeuvres.
Les Associations professionnelles
féminines E. Zappa
Les cercles de fermières La rédaction
Les Acadiens Guy Vanier
Le Blé sur la Colline Paul Harel
Ceux que l'on retrouve Elie Dautrin
Premières Communions,
Le Directeur de la F. C.
Notre Courrier.
A Lire.
Revue des Revues.

— ENTRE NOUS —

"Je vous dirai peut-être quelque jour"
"Quel lait pur, que de soin, que d'amour"
"Prodigués pour ma vie en naissant condamnés"
"M'ont fait deux fois l'enfant de ma mère obtinée."
Victor Hugo.

Tandis que la guerre fait dans notre race une immense saignée et immole nos fils par milliers, femmes canadiennes, de grâce, veillez sur vos berceaux. Les forces que nous perdons, il faut à tout prix les refaire et cet honneur, c'est à vous, mères de familles, qu'il incombe.

Chaque année la grande faucheuse d'enfants entrefurtivement dans nos foyers et nous ravit des têtes blondes; barrons-lui le chemin et comme des sentinelles vigilantes, fermons-lui l'entrée de nos demeures. Oh! combien pour la femme, la question nationale se pose aujourd'hui nette et précise: elle réside tout entière dans la stricte observance du devoir quotidien et dans la sollicitude qu'il faut donner à nos chers petits. Ces enfants frais et roses qui nous sourient et nous tendent les bras, ils nous révèlent dans ce geste attachant toute leur faiblesse. Donnons-nous à eux avec amour et que nos soins soient éclairés, car pour les élever il ne suffit pas de les aimer, il faut encore savoir.

Malgré la grande moralité qui règne dans notre peuple et malgré ses qualités prolifiques, on constate cependant que la mortalité infantile fait rage chez nous et place notre pays à cet égard dans une humiliante et coupable infériorité. A quoi tient donc ce déficit de population qui anémie notre race et risque de compromettre sa survivance? Avouons-le sans crainte afin de pouvoir réagir: l'ignorance des mères en est la cause.

Les autorités publiques ont jeté le cri d'alarme, la ville de Montréal a multiplié ses gouttes de lait et dispersé ses conférenciers aux quatre coins de la ville, il nous appartient de répondre à ces efforts et d'en profiter. Voilà ce qu'a compris la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste et voilà pourquoi elle a inscrit la lutte contre la mor-

talité infantile comme premier article de son programme. La Fédération n'a pas ici la prétention d'innover; elle approuve et suit les méthodes employées à Montréal par les autorités municipales pour lutter contre le fléau, mais elle sent qu'une large tâche lui est cependant réservée: celle d'insuffler à notre population le zèle nécessaire et la volonté requise pour profiter des moyens d'action mis à sa portée par le bureau d'hygiène. Le travail entrepris par la Fédération dans la lutte contre la mortalité infantile n'en est donc pas un d'initiation et de direction, mais il est essentiellement une collaboration vigoureuse à un ordre de chose établi et dont il veut étendre la bienfaisante influence.

Ainsi, tandis que la ville ouvre les gouttes de lait, notre association nationale par ses fédérations paroissiales y fait affluer la population; tandis que la ville organise les conférences suivant un programme d'enseignement uniforme, arrêté par un comité de médecins, la Fédération va chercher les foules et les dirige vers ces foyers d'instruction? La ville verse aux paroisses le subside initial, indispensable à l'ouverture de la goutte de lait, la Fédération paroissiale y ajoute tout ce qui est requis pour en assurer le succès: aménagement, confort intérieur si important pour que la femme du peuple y vienne avec plaisir. L'ingéniosité féminine se manifeste ici en créations variées et les gouttes de lait prendront bientôt un air de coquetterie à ce contact féminin. Ici, c'est un blanc rideau confectionné avec ardeur par une zélatrice de l'oeuvre et accroché avec grâce au cadre trop nu d'une fenêtre, là c'est un siège accueillant placé avec habileté pour retenir à la goutte de lait la maman qui attend son tour à la consultation et lui faire oublier les fatigues du chemin; partout enfin, c'est une scrupuleuse propreté qui révèle incontestablement la présence d'une main de femme. A côté de ces détails, en apparence puérils, mais si impor-

tants dans la pratique de la vie pour intéresser et retenir la clientèle féminine, s'opère l'œuvre primordiale de la Fédération, celle du recrutement des adhérentes à la goutte de lait. Faire aimer à notre population la goutte de lait, la convaincre de l'utilité de cette institution, obtenir que la mère de famille s'y rende, même au prix de sacrifices et réitère ses visites avec persévérance chaque semaine, voilà surtout l'œuvre de la Fédération. Et pour cela, nos membres ne comptent pas leur peine. Nos dames suivent les registres de la paroisse, vont dans toutes les maisons où Dieu dépose un berceau, se présentent à la mère sous prétexte de lui passer quelque pamphlet éducatif publié par le département d'hygiène et en profitent pour faire une enquête d'une très grande portée qui servira de documentation aux autorités pour introduire les améliorations et les réformes nécessaires au fonctionnement des gouttes de lait. Cinq mille feuilles d'enquête ont été distribuées aux membres de la Fédération depuis le mois de mai; ce qui donnera à l'automne une compilation fort rare sur l'état de la question. En certaines paroisses le service d'enquête est organisé avec une telle perfection que les enquêteuses se sont mises en relation avec toutes les familles de la paroisse sans en excepter une seule. Il est facile de prévoir les conséquences d'un travail fait dans de telles conditions. C'est l'éducation de la femme qui se fait au foyer même, c'est une action individuelle qui s'exerce sur chaque mère de famille. C'est une réponse catégorique qui s'inscrit à l'enquête après cette question; fréquentez-vous les gouttes de lait? Pourquoi n'y allez-vous pas? Et ces aveux qui tombent naturellement au cours de la conversation entre l'enquêteuse et la mère livrent le secret des écueils comme du succès de la goutte de lait.

Seule l'initiative privée était en état d'entreprendre ce travail profond d'éducation dans les masses et c'est ce qu'a compris le chef distingué du service d'Hygiène de Montréal. Aussi, le docteur Boucher a-t-il acquiescé immédiatement au plan de campagne que lui soumettait la Fédération il y a un an. Il comprit que cette collaboration de notre association nationale allait devenir un agent puissant pour le développement de l'œuvre des gouttes de lait, et il se plaît à en aider le fonctionnement, non seulement par un généreux subside, mais en donnant à notre comité son temps et son dévouement. Une fois par mois nous tenons des réunions à notre secrétariat, auxquelles assistent les déléguées de toutes nos fédérations paroissiales. On y échange des vues sur le fonctionnement des gouttes de lait, les améliorations à y apporter, les connaissances et la préparation que doivent posséder les enquêteuses; le docteur Boucher assiste à ces assemblées ou bien y envoie un représentant. Sa parole si autorisée renferme toujours un enseignement précieux pour nos membres. On traite surtout dans ces réunions de questions de détails qu'aucune réglementation ne saurait jamais prévoir et ordonner, et qui ne peuvent recevoir de solution que dans des réunions comme celles que nous tenons, où tout prend un caractère

d'intimité et de mutuelle confiance, que des relations suivies peuvent seules entretenir. Cette assemblée que nous appelons: "La Commission Centrale des Gouttes de lait" crée donc un centre de ralliement important où se rencontrent pour travailler au bien commun nos femmes d'œuvres et les autorités civiles. Les représentantes des paroisses en profitent pour faire connaître leurs ambitions. Ces idées sont suggestives et créent de l'émulation. C'est ainsi qu'on y a appris que telle paroisse a introduit chez elle l'œuvre des parrains qui consiste à placer les enfants pauvres de la paroisse sous la protection de personnes fortunées qui s'engagent à payer à la goutte de lait la nourriture d'un bébé. Dans telle autre paroisse la visite à domicile a donné lieu à la fondation de "L'Assistance aux mères de familles" en vertu de laquelle on fournit aux femmes dans l'indigence les vivres dont elles ont besoin pour allaiter leurs nouveaux nés. Bref l'imagination féminine devient féconde pour faire réussir la goutte de lait et en assurer le succès. Aussi n'est-ce pas en vain que la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste a inscrit à son programme: "la lutte contre la mortalité infantile." Elle en popularise l'idée avec force et en fait une préoccupation nationale. Elle l'inscrit au cœur de la femme comme une des œuvres éminemment patriotiques qui lui devient particulièrement chère. Sous cette influence les femmes d'œuvres dans nos paroisses fédérées alimentent une caisse spéciale pour la goutte de lait. Elles y versent le produit de euehres et autres fêtes organisées à cette fin, récemment elles faisaient une part à la goutte de lait dans la recette du Denier National.

Cette orientation de l'activité féminine vers le développement et la conservation de notre race aura dans l'avenir des répercussions infinies. La baisse déjà constatée dans le taux de la mortalité infantile prouve combien l'effort organisé des Canadiennes-Françaises en vue de produire le bien est fécond en résultats pratiques. Souvenons-nous que certains gestes ne peuvent s'accomplir avec fruit que lorsqu'ils sont exécutés avec ensemble. Que de problèmes de la vie familiale ne recevront leur solution que lorsque les femmes auront concerté leurs efforts dans une pensée commune vers un idéal bien défini! Est-ce à dire que la femme de demain sera douée de plus de vertu que celle d'hier? Je ne le crois pas, mais son énergie sera plus productive et affranchie de la faiblesse inhérente à l'isolement, elle trouvera dans l'union le levier dont elle a besoin pour s'élever à la hauteur de sa tâche et à l'accomplissement intégral de sa vocation.

Marie Gerin-Lajoie.

OU ALLER L'ETE PROCHAIN ?

Avant de prendre aucune décision, consultez-nous pour vos promenades de vacances, soit par Bateau ou Chemin de Fer. Toutes les lignes représentées.

HONE & RIVET.

AGENCE GÉNÉRALE DE VOYAGES,

9 Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

(entre les rues Saint-Jacques et Notre-Dame.)

Téléphones Main, 2605 — 4097.

Chronique des Oeuvres

Comité de lutte contre la mortalité infantile. La lutte contre la mortalité infantile se poursuit avec ardeur cet été; autorités municipales et initiatives privées s'entendent pour faire l'éducation de la mère de famille; les conférences se multiplient et les auditoires se font toujours plus nombreux.

Fédération paroissiale de Saint-Jean-Baptiste. Le 5 juillet, conférence par le docteur Malouf. Le 12 juillet, conférence par le docteur J.-P. Thibeault. Grâce au zèle de l'abbé LaPalme, initiateur de la goutte de lait dans la paroisse et au concours des membres de la F. P., l'auditoire était au moins de 500 personnes à chacune de ces conférences.

Fédération paroissiale de Sainte-Catherine. Des conférences furent données tous les lundis soirs aux mères de famille, durant le mois de juillet, par le docteur Gervais.

Fédération paroissiale du Sacré-Cœur de Jésus. Le 13 juillet, causerie par Mlle Idola Saint-Jean, sur l'hygiène du vêtement.

Paroisse Notre-Dame du bon Conseil. Conférence par la même, dans la salle de l'Hôtel de Ville. L'assistance était de 100 personnes. Le docteur Dubois présenta la conférencière.

Paroisse Sainte-Clothilde. Série de conférences par Mlle Saint-Jean.

Fédération paroissiale de Sainte-Hélène. Conférence par la même.

Paroisse Sainte-Cunégonde. Conférence par le docteur H.-G. Asselin. L'assistance était d'une centaine de personnes.

TABLEAU

Des travaux accomplis par nos F. P.
depuis le premier janvier 1915 jusqu'au 17 juin.

Assemblées tenues	48
Conférences données	19
Chiffres de l'assistance aux conférences :	3,694.
Nombre des feuilles d'enquête distribuées à nos membres :	5,000.

La secrétaire de la commission centrale des Gouttes de Lait qui a été l'âme de tout ce mouvement, mérite des félicitations pour le dévouement avec lequel elle remplit ses fonctions.

LES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES FEMININES

La question du travail salarié chez les femmes a beaucoup préoccupé les esprits dans ces derniers temps. L'importance de cette question, aussi bien que l'utilité des associations professionnelles féminines organisées dans le but d'améliorer la condition des travailleuses, est telle que vous ne serez pas surprises si j'aborde de nouveau ce sujet.

“Puisse la beauté de la doctrine dirai-je à la suite d'une de nos sœurs françaises, vous faire oublier les défaillances de l'interprète; puisse-t-elle, en vous montrant par-delà les théories abstraites et les mots sans couleurs, ces milliers de créatures humaines qui travaillent, qui peinent et qui meurent, prêter à mes paroles inhabiles, je ne sais quelle persuasive éloquence?”

Très brièvement nous verrons d'abord quelle fut l'évolution du travail féminin à travers les âges, mais nous étudierons surtout ce que sont les associations professionnelles féminines dans les divers pays.

Dans l'antiquité, la femme était une esclave qui travaillait non pour obéir au précepte divin: “Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front,” mais bien plutôt pour éviter en tant qu'esclave les mauvais traitements d'une force supérieure.

Pourtant au 17^e siècle encore Molière devait écrire: “Du côté de la barbe est la toute-puissance.”

L'Eglise qui a toujours défendu le principe de la dignité personnelle de la femme a contribué à la faire jouir au Moyen-Age de droits jusqu'alors inconnus à celle-ci. C'est à cette époque qu'apparut l'ouvrière. “L'ouvrière — mot glorieux — dit M. Leroy-Beaulieu, — que tous les peuples conurent dès qu'ils eurent supprimé l'esclavage et la servitude.”

“Il suffit de parcourir les registres des métiers et marchandises de Depping nous dit le même auteur, dans son livre intitulé “Le travail des femmes au XIX^e siècle,” pour voir que le régime des corporations faisait une part notable au travail des femmes. On y trouve mentionnées les ouvrières de draps de soie, les fileresses de soie à grands fuseaux et à petits fuseaux, les tisserandes de couvrechefs, les brouderesses, les crespinières, les barqueresses, les cérenceresses (peigneuses de laine), les chapelières de soie, les feseresses de chapiaux d'orfrois, les lacières, les pigneresses (cardeuses de laine) et bien d'autres professions encore, où les femmes non seulement étaient admises comme aides, mais pouvaient avoir la maîtrise. Bien plus encore, dans certains métiers, les femmes avaient accès aux dignités de la corporation. On sait que chaque corporation avait des chefs portant le nom tantôt de maîtres de métier, tantôt de prud'hommes, tantôt d'élus. Il y avait des professions où ces fonctions pouvaient être données à des femmes. Les artisans de tissus de soie, par exemple, avaient trois maîtres et trois maîtresses, les tisserandes de couvre-chefs avaient trois prudes-femmes.” Aujourd'hui, dans la lutte pour l'existence, la femme trop souvent se trouve contrainte à faire en plus de ses travaux domestiques un travail rétribué. “La vapeur, qui suivant l'expression de Jules Simon,” brisa les quenouilles et les rouets” a entraîné et entraîne chaque jour davantage la femme vers la fabrique, l'usine. “Jadis mille occupations professionnelles, aujourd'hui industrialisées au dehors, s'accomplissaient au foyer domestique où la femme dirigeait de véritables industries entièrement déposées entre ses mains, et contribuaient ainsi dans une large part à la fortune familiale. Brasser la bière, pétrir le pain, conserver les salaisons, autant de travaux exécutés au 13^e siècle sous les ordres de l'épouse, tandis que les industries de l'alimentation sont maintenant reléguées dans de vastes usines qui emploient un grand nombre de femmes” a écrit Mme Claire Gérard dans une brochure intitulée: Syndicalisme féminin et Bourses de travail.

C'est ainsi que dans la plupart des pays d'Europe, les femmes représentent en moyenne 30% de la population ayant une profession.

Aux Etat-Unis, il y a 8,000,000 de femmes qui travaillent.

Au Japon, les femmes constituent les trois cinquièmes de la population ouvrière.

Dans les carrières libérales le développement de l'instruction a multiplié le nombre des femmes vouées à l'en-

seignement sous toutes ses formes : littéraire, scientifique, artistique, professionnel. Mais pour en trouver d'étonnants exemples il faut aller aux États-Unis. Là, si le nombre des femmes ayant une profession manuelle est moins considérable que dans les états européens, en revanche celles qui sont adonnées à des carrières intellectuelles occupent une place proportionnellement bien plus considérable. Je vous fais grâce des statistiques américaines où vous verriez figurer des milliers de femmes avocates, médecins, dentistes, ingénieurs, architectes, mécaniciens, journalistes, femmes de lettres, etc.

Peut-être m'objecterez-vous que les femmes dans la plupart des cas, en développant leur esprit d'indépendance — grave défaut — travaillent pour se procurer le superflu pour satisfaire leurs caprices.

D'après l'enquête officielle publiée par l'Office du travail en France, 60% des travailleuses sont veuves, abandonnées ou divorcées, ou ayant un mari malade; elles doivent dans ces conditions de concurrence affreuse se suffire entièrement par leur travail.

Il serait intéressant d'étudier le travail féminin dans toutes ses manifestations.

Nous nous bornerons au travail des ouvrières les plus à plaindre à cause de leur pauvreté, de leur infériorité intellectuelle, et de la condition pénible qui leur est faite par la concurrence.

“Je ne connais pas pour ma part, dit M. l'abbé Beupin, d'œuvre d'éducation féminine plus difficile et plus ingrate que celle qui consiste à essayer de relever à leurs propres yeux, ces pauvres femmes auxquelles les salaires de famine, la lutte pour le pain quotidien ont fini par faire perdre le sens de la justice et auxquelles ces tristes nécessités ont enlevé jusqu'à l'espérance.”

Cette œuvre de relèvement à la fois économique, intellectuel et moral d'une classe formant une partie si importante de la population dans tous les pays est l'œuvre propre de l'association : L'association professionnelle n'est-ce pas précisément la réunion des personnes de même métier ou profession, qui par la mise en commun de leurs petites énergies individuelles, veulent acquérir une force collective suffisante pour opérer dans leur situation économique les améliorations désirables, pour obtenir le développement intellectuel nécessaire et trop facilement comprimé par le labeur quotidien, pour augmenter en elle-même le trésor de vie morale déposé en leur âme par l'Eglise et dont les associations professionnelles catholiques sont des foyers protecteurs effectifs et reconnus?

Toutefois, l'association ne se forme pas sans rencontrer, de grandes difficultés provenant d'une manière générale, des préjugés qui existent contre le travail féminin; des préventions des patrons qui craignent de voir leur autorité amoindrie et d'être obligé de monter les salaires; — enfin, du manque de confiance dans le tempérament féminin pour conduire et maintenir une association.

D'autre part, les ouvrières elles-mêmes se méfient de tous et de toutes. L'absence de solidarité, d'esprit de corps, fait que d'instinct, certaines d'entre elles résistent à toutes tentatives d'association. Mlle Blondel, membre du Conseil supérieur du Travail en France, affirme que l'esprit syndical chez la femme est encore à l'heure actuelle très peu développé.

Certaines femmes craignent que ces associations ne soient des clubs, des assemblées politiques ou des trusts. Celles-là qui n'ont pas été habituées à exercer leur vo-

lonté, leur esprit d'initiative, se sentent peu portées à la lutte; elles sont soumises comme les grands opprimés. Pour celles qui apprécient un peu plus l'association, elles n'y voient souvent qu'une caisse de chômage, ou une caisse de grève. En sommes, disons que si la majeure partie des ouvrières n'est pas syndiquée, c'est dû à leur ignorance de l'association et de ses bienfaits.

Il y a donc une véritable éducation à faire : transfuser en des âmes la foi en l'idéal syndical, en l'amour qui régénère suivant la formule divine : “Aimons-nous les uns les autres;” en la solidarité qui fortifie, en l'organisation qui personnifie et réalise l'effort commun coalisé.

Mais l'association ne doit pas être uniquement un organe de revendications et de défense professionnelles — surtout quand il s'agit d'une association féminine. On ne vit pas de revendications, dit M. de Contenson. Ce n'est qu'un lien provisoire entre associées ou syndiquées. Il faut donc assigner à l'association un triple but : professionnel, économique, social. C'est ainsi d'ailleurs que l'ont compris presque toutes celles qui ont formé dans les divers pays, les associations professionnelles féminines, et c'est pour cela qu'à côté des syndicats purement professionnels, on voit presque toujours les œuvres d'éducation intellectuelle et morale. Quant aux associations professionnelles, elles réalisent en elles-mêmes ce programme.

L'action professionnelle se manifeste par la création de bureaux de placement, et de cours professionnels qui rehaussent la valeur de l'ouvrière dans son métier.

L'action économique, par la création de coopératives d'achat, de caisses de prêts gratuits, etc.

L'action sociale, par la réunion de l'élite des travailleuses qui sont destinées à constituer les bureaux des syndicats féminins.

Pour la formation de cette élite dirigeante, il n'est rien de mieux que les commissions d'études, où les associées se mettent au courant des points de la législation ouvrière, les concernant spécialement. La fondation d'une bibliothèque, d'un journal présente pour les associées d'immenses avantages en leur fournissant de saines lectures et en les tenant au courant de tout ce qui regarde la profession et la vie syndicale.

Voilà l'idéal de l'association professionnelle féminine. Voyons comment il s'est réalisé dans la pratique.

Il serait intéressant de remonter aux origines de ce mouvement d'associations féminines. Dès les premières années du christianisme nous voyons les communautés religieuses, les associations par excellence, se former, et nous ne sommes nullement surpris de voir des personnes telle sœur Milcent des Filles de la Charité, contribuer pour une large part au développement et à la prospérité des syndicats féminins français.

Madame Claire Gérard, dans un opuscule intitulé : “Syndicalisme féminin et Bureau de Travail” écrit : “En France, quoique les premières associations exclusivement féminines remontent à 1848, elles n'ont jamais prospéré et la loi de 1884 qui en consacre la légalité ne semble leur avoir donné aucune vitalité.

Incapables d'obtenir une meilleure rétribution du travail vu le nombre restreint des adhérentes ces groupements très pâles doivent limiter leurs efforts aux buts secondaires du syndicalisme : l'organisation de la propagande, l'enseignement professionnel, les caisses de secours, la mutualité.”

Le nombre des Françaises syndiquées, surtout parmi les catholiques augmentent toujours, heureusement.

D'après l'annuaire des Syndicats professionnels il existait en 1910, 102,190 femmes syndiquées dont 798 dans les syndicats patronaux, 7,372 dans les syndicats mixtes, 86,910 dans les syndicats ouvriers. De ce nombre, une cinquantaine de mille seulement appartenaient à des syndicats purement féminins. La majorité est répartie dans les syndicats d'hommes et n'y constitue qu'une infime minorité. Il faut en excepter les ouvrières de manufactures de tabacs auxquelles les cigarières adhèrent dans la proportion de 10,000 sur 15,000 employés.

On trouve et des hommes et des femmes dans les syndicats des fournitures militaires des arsenaux, de la chaussure, des textiles, de l'habillement, des gens de maison, de l'imprimerie, de la blanchisserie, de l'alimentation en gros, des chiffonniers. Dans la région du Nord de la France principalement il y a un certain nombre de syndicats féminins de l'industrie textile, laine, soie, coton, mais si l'on considère l'ensemble du territoire français c'est dans l'industrie du vêtement qu'il convient de chercher les organisations syndicales féminines les plus importantes. Ouvrières de l'aiguille, couturières, modistes, fleuristes, gantières ont déjà fourni quelques associations solides v. g. le Syndicat mixte de l'aiguille. Syndicats de la rue de l'Abbaye, à Paris. Dans plusieurs villes de France, il existe maintenant des syndicats d'ouvrières de l'habillement créés par l'initiative de Fédérations et appelés à servir de point de contact et de centre d'éducation et d'instruction pour une foule de bonnes volontés encore dispersées.

On trouve aussi des syndicats d'institutrices libres, de femmes de lettres, d'artistes, etc.

Le 8 juin 1914 eut lieu au Secrétariat des Unions professionnelles féminines de Belgique, l'assemblée générale de la Fédération de l'aiguille qui groupait au 31 mars dernier, 1,015 syndiquées. Les unions de Bruxelles, de Wareme, de Liège, de Louvain, ec., y avaient envoyé des délégués.

Les syndicats féminins d'Autriche comptent 50,410 femmes, soit 11%.

Les syndicats suisse, 8,487 soit 9%.

Si nous passons à l'Allemagne nous apprenons par le rapport de 1913, du Volksverein, l'association catholique populaire bien connue, qu'il s'y trouve 776,000 ouvriers chrétiens. Pour la première fois cette association tient compte des femmes comme membres. Elles sont au nombre de 27,000. D'autre part 216,462 femmes allemandes font partie de syndicats socialistes. Il est agréable de constater que le mouvement social féminin fait aussi des progrès là comme ailleurs, et que les ouvrières sont décidées à défendre par elles-mêmes leurs intérêts moraux et matériels.

En Italie, les résultats obtenus par les unions professionnelles féminines sont remarquables. Les téléphonistes ont vu en 1914 opérer le retrait du règlement qui leur interdisait le mariage.

Les employées de magasins reçoivent à l'école professionnelle créée pour elles, des leçons de français, d'anglais, de comptabilité.

En Angleterre, le nombre des ouvrières syndiquées va aussi en augmentant: toutefois Mme Claire Gérard, qui a étudié de près les industries féminines en Grande Bretagne, proclame que les "Syndicats à l'exception des syndicats du Yorkshire qui ont une organisation particu-

lière n'embrassent qu'une minime proportion des ouvrières d'un même métier et sont, en général, inexistantes. A la fin de 1907, on comptait 201,709 femmes syndiquées (pour 2,106,746 hommes) réparties dans 182 unions mixtes.

Dans les syndicats du coton, à cette même date, elles entraient en proportion de 54 pour 100.

Aux Etats-Unis, "The Women Trade Union League" s'est formée il y a dix ans. Trois sections se formèrent durant les deux premières années, Boston, New-York, Chicago. Maintenant elles sont au nombre de 22 dans 13 états. Déjà quatre conventions ont été tenues, à Norfolk, Chicago, Boston, St-Louis. Le but que cette association poursuit est d'organiser toutes les ouvrières en associations; d'obtenir un salaire égal à travail égal; la journée de huit heures; une échelle de salaires minima, et tous les droits publics pour les femmes.

Leur organe professionnel se nomme "Life and Labor". Les socialistes qui ne veulent pas des syndicats féminins parce que des ouvrières ne sauraient mener à bien une grève, n'ont qu'à lire le récit de la grève de la chemisette que l'on trouve dans "le Mouvement social" de juin 1910, sous le titre "Une grève de femmes en Amérique" par Claire Gérard.

Cette grève engagea à New York 30 à 35,000 jeunes ouvrières âgées de 18 à 25 ans pour la plupart juives, russes et italiennes. Elles furent soutenues dans leurs revendications contre les industriels par les membres du Colony Club, le cercle de femmes le plus riche et le plus fermé des Etats-Unis, aussi bien que par les étudiantes des Universités. Des femmes et des jeunes filles de toutes les classes de la société participèrent aux fonds de la grève. Celle-ci avait pour but l'amélioration des conditions sanitaires des ateliers, la répartition des heures de travail, la fixation d'un tarif des salaires, la modification du système de la sous-entreprise.

La grève a donné victoire aux ouvrières qui rentrèrent aux ateliers aux conditions demandées. Les chemisettes fabriquées à New York portent aujourd'hui une marque un *label* indiquant que l'objet a été confectionné dans les conditions débattues et arrêtées par les trades-unionistes.

Au Canada, les premières associations professionnelles de femmes s'organisèrent en 1907 sous l'inspiration et avec le concours actif de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste.

Voici comment Madame Gérin-Lajoie définit le but et le fonctionnement de ces associations.

"L'association professionnelle sans déclasser personne élève chacun dans sa sphère et lui fournit un milieu propre à l'éclosion de ses facultés."

"Les associations professionnelles sont des sociétés autonomes qui doivent leur naissance à la Fédération il est vrai mais qui n'ont plus rien de commun avec elle que le lien de l'affiliation. Elles ont toutes à leur tête un aviseur spirituel qui maintient le caractère catholique de l'œuvre et tranche les questions de morale; mais l'association est conduite du reste par les sociétaires elles-mêmes."

Ces associations sont actuellement au nombre de cinq.

L'Association professionnelle des employées de bureau.

L'association professionnelle des employées de manufacture.

L'association professionnelle des employées de magasin.

L'association des Femmes d'Affaires.

L'association des Institutrices catholiques.

L'association des employées de bureau offre de multiples avantages à ses membres :

Cours d'anglais. — Cours pratique de droit commercial. — Cours culinaires. — Cours de coupe et de couture. — Cours élémentaire d'infirmière. — Abonnement gratuit à la bibliothèque. — Assistance à la réunion mensuelle. — Bénéfices dans la Société Coopérative d'achat. — Bureau de placement gratuit et comité de secours. — Caisse de chômage en formation. — Cercle d'amusement.

Cette association comptait en janvier 1915, 220 membres. 65 environ suivent régulièrement les cours mentionnés.

D'une manière générale la nécessité des cours ménagers est bien comprises. Il est plus difficile de convaincre les membres que la compétence parfaite augmenterait le taux des salaires.

Comme protection obtenue il y eût en 1912, la mise au panier du fameux bill de Messieurs les sténographes qui voulaient empêcher les femmes d'être employées à la Cour supérieure.

L'association des employées de magasin compte 230 membres. Des cours de comptabilité, d'anglais, de cuisine sont donnés gratuitement. Les associées profitent d'une caisse de secours (\$3 par semaine en cas de maladie) en donnant une contribution supplémentaire de 50 sous.

L'association veille à l'exécution du règlement des sièges et a obtenu quelquefois son application. Elle a aussi fait pression pour que les visites d'inspection aient lieu plus régulièrement.

L'association des employées de manufacture compte, cette année, 1,200 membres. 425 suivent régulièrement les cours offerts.

Ce sont des cours de coupe et de couture, de broderie, de modes (confection des chapeaux) d'art culinaire, de langue anglaise et de solfège. Les associées profitent d'une caisse de secours gratuite, de bénéfices dans la société de coopérative d'achat, d'un bureau de placement.

L'association protège aussi ses membres. Il y a deux ans, à la suite d'un avis donné à l'inspectrice de la Dominion Textile, un système d'éclairage plus convenable fut accordé aux employées.

L'association des femmes d'affaires compte 175 membres qui bénéficient d'un cours de langue anglaise et d'un cours de dessin (croquis). De plus, cette année, se donnent les cours de droit commercial à Laval. (L'assistance moyenne aux cours est de treize).

L'association n'a pas de caisse de secours et le besoin ne s'en fait guère sentir.

Grâce à l'influence coopérative de cette association, le commerce de détail (section des modes surtout) a obtenu en grande partie du moins, une réglementation plus sévère du commerce du gros, et le redressement des abus qui existaient dans certains établissements concernant la vente au détail.

La création de la chaire d'enseignement commercial à Laval, est due à l'initiative de cette association.

L'association des institutrices catholiques compte à peu près cent membres. Il y a deux grandes réunions dans l'année. Des conférences pédagogiques et littéraires sont données à ces séances.

L'association n'a pas de caisse de secours, les institutrices reçoivent leur traitement si elles sont malades et

elles jouissent d'une pension de retraite vers les 50 ans. Grâce à son influence, l'association a obtenu l'augmentation de la pension de retraite ce qui permet aux institutrices plus heureuses en cela que leurs sœurs de voir arriver la vieillesse sans trop d'appréhension.

Toutes ces associations fonctionnent à merveille et chaque année voit grandir le nombre de leurs membres.

C'est que nos ouvrières ont compris que le travail féminin salarié devenu nécessaire ne saurait être mieux protégé que par les associations professionnelles catholiques. Hâtons-nous donc d'y enrôler les nôtres avant que les syndicats neutres, socialistes et franchement anticléricaux ne soient devenus une force trop grande. Et c'est pour collaborer à cette œuvre de rénovation sociale que les membres du cercle d'Etudes Notre-Dame ont offert leurs services aux associations professionnelles féminines, offre qui fut partout acceptée avec empressement. Quelques jeunes filles se sont faites conférencières, secrétaires ou simplement amies de l'une ou l'autre association.

N'est-ce pas une excellente manière de mettre en pratique les conseils que M. l'abbé Beaupin adresse aux membres des cercles d'études :

— "Vous êtes l'élite, mais vous êtes l'exception, et il y a la masse à conquérir. Il n'y a pas seulement de pauvres confectionneuses auxquelles il faut rendre la confiance en elles-mêmes, qu'elles ont perdues mais il y a aussi des femmes de tous les mondes et de tous les milieux qui auraient besoin de passer par le creuset du Cercle d'études, pour se refaire une âme, parce qu'elles ont perdu peut-être ou qu'elles n'ont jamais eu, le sens du sérieux chrétien.

Soyez donc apôtres et perfectionnant vos méthodes, développant chaque jour davantage vos perspectives d'action sociale, attirez les consciences vers l'idéal que nous aimons !"

E. Zappa,

de l'E. S. P. et du Cercle d'Etudes Notre-Dame.

Les cercles de fermières

Les transformations économiques et morales opérées par la guerre actuelle ont mis en relief, particulièrement pour nous canadiens, le devoir grave que nous avons d'assurer notre survivance par la culture du sol et d'élever à tous points de vue les classes rurales qui sont les réserves nationales d'un pays. Or il semble que la fondation toute récente dans notre province des cercles de fermières ait ouvert la voie à tout un programme d'améliorations agricoles préconisées par les esprits sérieux. Car en développant chez la fermière la fierté de sa condition, la conscience de ses responsabilités, et les connaissances propres à élever le milieu où elle vit, enfin le sens social et le sens chrétien sans lesquels la vie devient une guerre perpétuelle et un non sens, les cercles dont nous parlons sont de toute première importance.

M. Désilets, B. S. A., agronome officiel de Québec-Montmorency nous transmet un document publié dans la "Chronique sociale de France" et "Les Cercles de Fermières au Canada", document dont voici le texte d'un haut intérêt :

"Les premiers Cercles de Fermières du monde entier ont eu leur origine dans la province d'Ontario, en 1898. De là ils se sont répandus aux États-Unis, en Belgique,

au Danemark, et en Hollande. Il en existe aussi quelques-uns en France.

Les cercles de fermières trouvent une préparation dans les maisons d'enseignement ménager. Dans la plupart des pays ils jouissent maintenant de l'approbation et de subventions gouvernementales.

Ces cercles ont pour but de propager les notions d'économie domestique, d'hygiène, d'alimentation et de soins ménagers, de répandre des idées pratiques sur les petites industries agricoles, l'éducation rationnelle des enfants et sur les moyens d'améliorer la situation morale et physique de la population.

A l'assemblée générale la secrétaire présente un rapport détaillé sur les travaux pratiques et théoriques de l'année, les conférences, les causeries, les visites aux ruchers, aux poulaillers, dans les jardins des membres du cercle. La trésorière expose un état des finances.

A l'assemblée générale, le bureau de direction trace le programme d'études pour les séances de l'année et indique les moyens à prendre pour rendre service aux membres de la société.

Un manuel pratique permet aux jeunes fermières de diriger leurs travaux et leurs études de façon uniforme et utile. Ce manuel est entre les mains de tous les membres.

La plupart des présidentes et des membres du bureau de direction remplissent gratuitement leur mission. Le succès ou l'insuccès dépend en grande partie de leur dévouement. La secrétaire surtout doit être sympathique, intelligente, zélée et active.

On compte dans Ontario aujourd'hui plus de 800 cercles de fermières comprenant ensemble 25,000 sociétaires."

Nous apprenons encore de la même source que trois cercles ont été fondés cet hiver, sous les auspices du gouvernement : à Chicoutimi, à Roberval, à Champlain.

Nous extrayons du Bulletin de la ferme, quelques renseignements à leur sujet.

Un cercle de Fermières à Chicoutimi.

Notre gouvernement, désirant promouvoir la culture plus intense et plus rationnelle, fait circuler à travers cette province un groupe de professeurs experts en agriculture et qui, une semaine durant, enseignent aux cultivateurs de chaque endroit les méthodes les plus pratiques.

Profitant du passage des conférenciers, un groupe de Jeunes Fermières de Chicoutimi a voulu s'organiser socialement et réaliser d'une façon effective le programme des Cercles de Fermières canadiennes.

M. A.-L. Gareau, directeur des Cours abrégés, a nommé comme organisateurs de ces groupes, MM. Désilets, Dumaine et Bouchard, ses collègues. Les Jeunes Fermières s'unissent en vue de s'instruire mutuellement par des conférences mensuelles, par l'entretien d'une bibliothèque rurale, et par la pratique des petites industries agricoles qui appartiennent particulièrement à la femme, comme le soin des volailles, le jardinage, les abeilles, etc. Ces Cercles ont un aumônier-directeur nommé par l'évêque du diocèse ou par le curé de l'endroit.

Le Cercle des Jeunes Fermières de Chicoutimi, compte 22 membres fondatrices, dont un bon nombre sont d'anciennes élèves des Ursulines de Roberval; ce qui n'est pas peu dire pour le succès de l'œuvre.

Le Cercle a pour aumônier-directeur, M. l'abbé Tremblay, vicaire à la cathédrale, pour présidente, Mlle Cé-

cile Guay, et secrétaire Mlle Rolande Savard.

A Roberval.

"Profitant du passage des conférenciers agricoles du Ministère de l'Agriculture provinciale, mardi soir, le 25 février, plus de 350 dames et jeunes filles se réunissaient sous la présidence de M. le curé Bilodeau dans la salle des conférences agricoles du Palais de Justice.

Mises au courant de l'œuvre à accomplir, 52 dames et jeunes filles dont un bon nombre sont d'anciennes élèves des Ursulines, s'inscrivent comme fondatrices du Cercle des Fermières de Roberval."

Enfin le but moral et économique de nos cercles de fermières a été ainsi formulé :

Développer chez les jeunes fermières le goût des choses de la campagne :

1° Par la création d'une bibliothèque rurale ;

2° Par l'étude en commun des questions agricoles qui intéressent particulièrement la femme.

S'aider mutuellement dans le développement des petites industries privées telles que aviculture, apiculture, jardinage, etc.

Suivent les sujets de causeries mensuelles proposés aux cercles de fermières.

Janvier.

Importance du triage des grains de semence pour la grande culture et le jardin. — Essai de germination.

Les plans de culture pour la terre et le jardin. — Assollements et rotations.

Construction du poulailler modèle.

Il faut laisser dormir en paix les abeilles en cave.

Février.

Alimentation et soins des volailles en vue de préparer les œufs d'incubation.

Achat des grains de semence.

Comment apprêter les plats du carême.

Mars.

Incubation artificielle des poussins. — Incubateur et soins à leur donner. — Choix des œufs d'incubation. — Inventaire du cultivateur (tâche de la jeune fermière). — Couches chaudes et semis en boîte à la maison.

Avril.

Le jardin; choix du site et des variétés à cultiver. — Primeurs, etc., leur culture. — Soins des poussins et autres animaux de la ferme. — La sortie des abeilles qui ont hiverné en cave; nourrissage du printemps.

Mai.

La première miellée, et sa flore. — Culture des fleurs. — L'essaimage, naturel et artificiel. — Incubation naturelle des poussins.

Juin.

Alimentation d'été pour les volailles pondeuses. — Les basses-cours ont besoin d'ombre. — Isolez le coq. — Culture des petits fruits. — La table d'été, alimentation végétarienne. — Pour avoir du bon lait et le bien conserver, glace et propreté.

Juillet et août.

Fêtes champêtres, visites entre jeunes fermières, visites de jardins, ruchers et poulaillers.

Septembre.

La miellée d'automne. — La récolte des légumes. — Sélection des belles poules et des sujets d'engraissement. — Les confitures domestiques.

Octobre.

Mise en cave des légumes. — Nourrissement d'hiver pour les abeilles; rentrée des ruches. — Alimentation des volailles pour la mue — Calcul des récoltes.

Novembre.

Utilité de la laine dans les vêtements d'hiver. — Le chaponnage et l'engraissement; emballage pour le marché.

Décembre.

Les pâtisseries domestiques. — Le réveillon des pauvres. — Aimons notre Cerele.

Nous n'avons pas à commenter la valeur de ces admirables organisations étant assurées que les faits ne tarderont pas à parler d'eux-mêmes. *La Rédaction.*

Les acadiens

LES CAUSES DE LA DISPERSION

La fondation d'Halifax (1749) que les gouverneurs d'Annapolis appelaient de tous leurs vœux pour raffermir leur conquête de l'Acadie, et la question du serment que Cornwallis révéilla maladroitement après dix-huit ans d'accalmie, créèrent un profond malaise au sein de la population française et déterminèrent un nouveau courant d'émigration vers l'isthme de Shédiac et l'île Saint-Jean.

Du jour au lendemain 2,576 colons anglais débarquent dans la baie de Chibouctou et fondent la capitale de la Nouvelle-Ecosse. La présence inopinée de cet important noyau de population civile enhardit les autorités militaires et devient une source de tracasseries pour les tranquilles paysans acadiens.

Au mépris des engagements les plus authentiques, Cornwallis veut imposer la prestation d'un nouveau serment d'allégeance qui met en jeu le droit de propriété et la liberté religieuse des Acadiens, et qui comporte l'obligation, si héroïquement combattue, de prendre les armes au besoin pour donner assistance aux sujets de Sa Majesté.

"Nous avons prêté plusieurs serments, s'écrient de partout les Acadiens dans leurs requêtes respectueuses, tous étaient basés sur cette promesse de l'exemption des faits de guerre; si nous sommes restés en ce pays, c'est sous cette réserve expresse, et les plus belles phrases du monde ne prouveront pas que l'on ne cherche à nous tromper." "Ces serments sont illégaux, inacceptables, répond Cornwallis, et si les précédents gouverneurs y ont adhéré par leurs promesses, ils ont créé des titres nuls et sans valeur; vous êtes ici sujets du roi d'Angleterre, sans avoir prêté le serment d'allégeance, vous avez donc perdu tous vos droits, et c'est une grâce qu'il vous fait en consentant à vous admettre encore à la faveur de son allégeance."

Les honnêtes Acadiens ne comprennent rien à ce haineux acharnement. Ils s'étonnent que l'on veuille mettre en doute la portée du traité d'Utrecht, modifié et complété par la lettre que la reine Anne adressait au général Nicholson au lendemain de sa signature; ils ne peuvent concevoir que l'on songe à répudier le serment de fidélité reconnu par Robert Wroth à l'avènement de George II et confirmé en quelque sorte par le gouverneur Richards Philipps lui-même lorsqu'il admit les réserves des Acadiens dans une correspondance officielle du 27 avril 1730. Aussi est-ce avec une naïve confiance

qu'ils s'attachent à produire les textes pour dissiper cet étrange malentendu. "Voilà quarante ans, écrivent-ils, que nous vivons sur la foi jurée, sans que personne nous ait jamais dit que ces conventions fussent nulles." "Tant pis pour vous si vous ne connaissiez pas l'invalidité de ces conventions, rétorque Cornwallis avec une cynique insolence, il fallait vous en informer; aujourd'hui, vous n'avez plus qu'à vous soumettre à merci, ou vous serez dépouillés de tout ce que vous possédez." Et pour mieux réussir dans son œuvre d'intimidation le gouverneur s'en prend lâchement aux femmes et aux enfants; voici les instructions qu'il donnait le 13 janvier 1750 à l'un de ses subordonnés du nom de Cobb: "Partout où les habitants s'enfuirent ou quitteront leurs maisons à votre approche, vous saisirez toutes les femmes et les enfants que vous pourrez, vous les déposerez dans un fort, et ils y resteront comme otages jusqu'à ce que la conduite des parents soit devenue meilleure."

Mais les Acadiens s'obstinaient à refuser de prêter un serment qui répugnait à leur conscience, ils voulaient être fidèles au roi d'Angleterre mais ils déclaraient préférer quitter le pays plutôt que d'être forcés de prendre les armes contre les Français.

"Eh bien; quittez-le!" osa répondre Cornwallis dans un mouvement de colère. Des Acadiens rédigent alors des pétitions et demandent leurs passe-ports, mais Cornwallis qui n'a pas le courage d'avouer son erreur, cherche mille prétexte pour les leur refuser. Dans une lettre au *Board of plantations* à Londres, Hopson, le successeur de Cornwallis, nous donne deux ans plus tard la raison toute égoïste de ce refus: "M. Cornwallis pourra vous informer combien ces gens-là nous sont utiles et même nécessaires, combien il serait impossible de vivre ici sans leur concours, lors même qu'ils seraient remplacés par d'autres colons."

L'arrogance de Lawrence précipita les événements. Se voyant traqués partout comme des bêtes fauves, les Acadiens continuaient à émigrer vers Beaubassin et l'île Saint-Jean en dépit des efforts qu'on faisait pour les retenir dans le pays. Le fort Beauséjour situé sur l'isthme de Shédiac à l'endroit qu'occupe aujourd'hui Cumberland, facilitait les rapports avec le Canada et favorisait si manifestement l'émigration que Lawrence résolut de le faire disparaître. Ce fut bientôt fait, car M. de Vergor, ami de l'intendant Bigot et concussionnaire comme lui, n'offrit qu'une faible et peu honorable résistance.

Le fort Beauséjour venait à peine d'être rasé quand la nouvelle du désastre de la Monongahéla jeta les treize colonies dans une incroyable consternation. Les Anglais ressentaient l'échec d'une façon d'autant plus vive que le général Braddock avait préparé son expédition avec soin en Angleterre et qu'il avait amené mille hommes de troupes régulières et des officiers expérimentés pour enlever plus glorieusement les forts français de la vallée de l'Ohio.

Au lendemain de la défaite de Braddock, Phips, Gouverneur de Massachusetts, écrivit à Lawrence une lettre qui traduit bien la peur folle qui dominait alors les esprits et qui en mauvaise conseillère inspirait déjà aux gouverneurs anglais les desseins les plus pervers. "Je vous prie de considérer à quels dangers sont exposés aujourd'hui les intérêts de Sa Majesté, à l'égard des Français neutres. *Tout scrupule doit disparaître*; s'il en restait encore, il est juste et nécessaire qu'on les chasse de la province, à moins que l'on ne prenne à leur égard de fortes sûretés et des sécurités autres que celles du ser-

ment, ce qui, pour des hommes de leur religion, n'est point une garantie sérieuse."

La scandaleuse lettre que Winslow écrivait de Beauséjour à la même époque peint avec une affreuse crudité de couleurs l'état d'âme des tristes sires, dépositaires de l'autorité de la couronne anglaise et seuls dispensateurs de la justice, qui avaient mission de consolider entre les mains du roi d'Angleterre la possession des domaines que lui avait cédés en 1713 le traité d'Utrecht. "Nous formons maintenant *le noble et grand projet* de chasser les Français neutres de cette province: ils ont toujours été nos ennemis secrets, et ont encouragé nos sauvages à nous couper le cou. Si nous pouvons accomplir cette expulsion, cela aura été *une des plus grandes actions* qu'aient jamais accomplies les Anglais en Amérique; car, *entre autres considérations*, la partie du pays qu'ils occupent est *une des meilleures terres qui soient au monde*, et dans ce cas nous pourrions placer quelques bons fermiers anglais dans leurs habitations."

L'érudit historien de l'Acadie, M. Rameau de Saint-Père, porte sur cette abominable lettre un jugement que je veux citer textuellement parce qu'il est resté le jugement de l'histoire. "Le plus grossier des forbans qui sortaient des rochers de la Norvège pour aller raser les rivages de l'Europe, en l'an 1000, n'eût pas publié une proclamation plus sauvage et plus cynique pour rassembler autour de lui ses compagnons de brigandage." "Le crime, le grand crime de l'Acadie, aux yeux de ces sauvages, ajoute-t-il, c'était la destruction du général Braddock, qui les affolait de terreur; et la richesse de ce territoire, qui surexcitait leur cupidité."

La peur et la cupidité, telles sont les deux causes principales de ce grand crime *prémédité* qui s'appelle dans l'histoire "la proscription des Acadiens." Au mépris des actes les plus solennels, on a violenté les paisibles Acadiens dans leur liberté individuelle, dans leurs convictions religieuses, dans leur droit de propriété; et l'on s'est hypocritement scandalisé du souvenir ému qu'ils gardaient pour la France, leur pays d'origine; contrairement aux instructions formelles de la reine Anne, les gouverneurs anglais ont retenu les Acadiens sur leurs terres par les menaces et par la force armée, aussi longtemps qu'on a eu besoin d'eux pour nourrir les miliciens et les trafiquants de fourrures; le jour où la population civile était prête à monter à l'assaut des villages acadiens, on les a chassés avec des précautions de barbarie qui trahissent le désir évident de les anéantir.

Au moment tragique de la dispersion, le gouverneur Lawrence et ses officiers étaient sans pitié pour leurs malheureuses victimes, mais par contre la question des bestiaux n'avait pas cessé de les préoccuper souverainement. Voici notamment un passage des instructions de Lawrence qui nous fera comprendre de quelles terribles responsabilités le gouvernement anglais de la Nouvelle-Ecosse s'est chargé devant l'histoire: "*Il faudra tâcher, par quelque stratagème*, dit-il à ses subordonnés, *de rassembler à part les hommes jeunes et vieux (principalement les chefs de famille) et les retenir en votre pouvoir, de manière que tout soit prêt pour les embarquer immédiatement dès que les vaisseaux seront disposés; cela empêchera les femmes et les enfants de s'échapper avec le bétail.*"

Si lamentable que soit en elle-même la proscription acadienne, la douleur s'ajoute à la douleur et l'indigna-

tion monte aux lèvres quand on se rappelle l'incroyable cynisme et les raffinements de barbarie qui ont servi de prélude au "grand dérangement."

"Je ne sais, écrit l'historien Bancroft, si les annales du genre humain conservent le souvenir de souffrances aussi amères, aussi longues aussi cruellement infligées que celles qui accablèrent les colons français de l'Acadie."

Guy Vanier.

Le blé sur la colline

Sur le bord de nos routes, se dresse de distance en distance l'humble et magnifique croix de bois. Nous l'aimons pour la paix qu'elle exale dans nos campagnes, pour la sève généreuse qu'elle fait monter au cœur du passant. Cette pièce publiée par le correspondant rendra plus profonde notre vénération pour le divin symbole.

La corneille au grand vol, la buse à l'œil sévère,
Ont passé la colline au-dessus du Calvaire
Où, la couronne au front, pend ce Christ accablé.
Déroulant son manteau vermeil, un champ de blé
Luit, se creuse et déploie, au soleil qui le frappe,
Les feux de ses replis et les ors de sa nappe.
Jusqu'au pied de la croix c'est un bruissement.
Le grain que l'homme ici vint jeter amplement
A germé, puis levé, dans les fentes des pierres.
Les yeux du Christ, encor vivants sous les paupières,
Voient. La terre elle-même est prise d'un frisson
Et la brise sonore agite la moisson,
Frémissante aux regards du Dieu qui mit en elle
Le Pain miraculeux de la Vie éternelle.

L'an passé, sous l'ahan des chevaux aux pas lourds,
La glèbe, lentement convertie en labours,
Chaude, fumeuse et vierge, accepta la semence.
Bientôt le jeune blé couvrit la plaine immense;
Après la neige, après les souffles de l'hiver,
Il se montra plus haut qu'en automne et plus vert,
Avril l'emplit d'oiseaux et juin vit le prodige
De l'épi glorieux balancé sur la tige,
Le blé gonfla, mûrit et jaunissant encor
L'ardent soleil d'août en fit ce manteau d'or.

Il bouge. On voit sa gloire au flanc de la colline.
Une vague de feu se déroule et s'incline
Devant la croix, vers l'Homme aux bras suppliciés,
Et sans cesse agrandie elle expire à ses pieds;
Elle y porte son or, sa flamme, sa fumée,
Avec tous les parfums de la plaine embaumée.

O moisson radieuse et folle, il est écrit
Que tu seras changée au Corps de Jésus-Christ.
Notre âme comme un champ recevra la semence:
L'Amour où tout finit, la Grâce où tout commence.
Nous goûterons le Pain vivant, substantiel.
Quelques mots... Et c'est Dieu qui descendra du ciel
Pour donner dans l'Hostie à quelque misérable
Sa Chair humiliée et son Sang adorable.
O moisson, vers ce Dieu qui choisit le froment
Lève ta grande houle et ton haut flamboiement.
Emporte jusqu'à Lui le frisson de la terre!
O nappe d'or, unie au plus profond mystère,
Rassemble dans ton sein les souffles et les voix,
Fais chanter la colline et soulève la Croix!

Paul Harel.

Ceux que l'on retrouve

Avec la même expression impassible qu'ils ont en regardant leurs efforts et leurs espoirs fouettés par la pluie, emportés dans les ruisseaux qu'elle affole, cinglés par la grêle saccageuse, ou bien en voyant le soleil dorer leurs blés et gonfler leurs raisins, les paysans nous regardent, nous, les Parisiens qui revenons au village avec les beaux jours, pour flâner dans nos maisons d'été, et pensent "Ça doit bien les fatiguer d'être riches; quelle mauvaise mine!"

Pour eux, tout ce qui porte des habits brossés, des souliers miroitants, tout ce qui mange des entremets, fait des liaisons en parlant et prend des vacances, "c'est des riches."

Les paysans, bien d'aplomb sur leurs nerfs, la joue roussie, la voix traînante, le cheveu dru, la sueur violente..., les yeux clairs, fatalistes, ignorants et pas bêtes, ingénus et finauds, solides à la souffrance, peu soucieux de l'amour, indifférents à la mort, dédaigneux des petites nichées... braves devant le pain sec, sont pour nous (les agités, les insatiables) le plus apaisant contact, l'exemple de la plus reconfortante philosophie.

Ne les dédaignons pas. Non plus ne les plaignons. Certes, leur vie est rude, faite d'un labeur sans relâche et d'aucune autre récompense qu'une grossière nourriture et qu'un humble toit.

Mais leur âme possède le trésor inestimable de la sérénité, du calme magnifique. Elle s'absorbe dans la lutte contre la nature, ruse pour en déjouer les caprices ou en attirer les générosités, et n'est distraite, au long des heures qui passent, durant le labourage ou les semailles, que par l'Angélus et le chant des oiseaux. Naïve, souvent enfantine, elle n'est jamais soulevée par les bourrasques de la sensibilité, et demeure hardie devant l'émoi. C'est une flamme qui brille sans éclat comme sans défaillance, près de laquelle on ressent, non le feu qui incendie... et puis s'éteint, mais la tiède chaleur qui dure.

Quand nous arrivons avec nos cœurs usés, nos cerveaux esquintés, nos sentiments mauvais et bons mal sondés, cette tiède chaleur nous semble froide, trompeuse, nous éprouvons triste, et tous ces gens des campagnes nous paraissent d'une simplicité désolante, ennuyeux à mourir, et si loin de nous!

C'est alors que nous avons tout intérêt à nous rapprocher d'eux, à secouer l'impression de désorientation et de solitude qu'ils nous donnent, à nous imprégner de leurs pensées, à les faire parler de ce qui les occupe, de leurs buts, de leurs craintes, de leurs désirs, de leurs résignations. Et nous serons salutairement frappés de constater que l'on peut vivre, rire, être à peu près heureux, sans besoins, sans sursauts, sans lire, sans "savoir," sans illusions et sans rêver! Et nous compare-

rons... nous comparerons la pauvreté de cette quiétude à la soi-disant opulence de nos agitations.

**

Au retour, le beau monsieur des villes, causant avec l'homme des champs, l'observe et pense: "Il ne change pas, sa figure reste au cran d'arrêt; il n'est ni plus laid, ni plus propre, ni moins jeune, ni moins vif que l'été dernier; sa même culotte montre un peu plus de rapiéçage, voilà tout. C'est curieux, il leur faut vingt années à ces gens-là pour se modifier."

Et l'homme, de son côté, en répondant aux questions qu'on lui pose, songe: "Comme il a un joli costume et du "senti-bon". Mais, dame! il a vieilli: ses joues sont plates et le blanc de son œil devient jaune. C'est drôle comme huit ou dix mois peuvent les faner, "ceuss" qui s'amuse."

Qui s'amuse!...

Laissez-le croire à ce prodigieux mensonge, ne désabusez pas ce paysan crédule qui admire docilement votre auto, les pierres de vos murs, votre "joli costume" et la succulence de votre table. Sauvez votre dignité en prenant l'air sûr de soi et complètement étranger à l'adversité.

Pourquoi lui dire combien les marques qu'il a comptées sur votre visage trahissent la terrible peine, le quotidien tourment que vous coûte le luxe, grand ou modeste, dont vous vous entourez?

Pourquoi lui expliquer que "faisant" trente mille francs par an, vous en dépensez cinquante, et que vos joues creusées représentent votre auto; que le séjour chic au bord du lac suisse a produit le jaune de vos yeux et les réparations de votre villa ce pli près du nez; que vos tempes déjà "grisonnassent" pour avoir réglé des notes de couturière et l'abandonnement au Théâtre-Français, et que l'appartement de trois cents louis et les soupers rendus ont mis deux rides à votre front?

Ne lui apprenez pas que vos plaisirs et changements de plaisirs, vos rages d'"arriver", de dépasser, de posséder; que l'équilibre de vos succès et de vos vanités; que la façade de votre existence, vous sont une obsession, un mal qui vous ronge, vous exténue, vous tue!

Qu'enfin, vous vous "amusez" après dix heures de travail, et dormez les nuits où vous n'avez pas "l'insomnie de l'échéance". Non, laissez le croire à l'enchantement de vos jours, à votre paradis, à votre argent! qu'il ne sache pas les larmes de vos joies, les duretés de vos "douceurs", les misères de vos largesses. Et pour encourager son tranquille regard inconsciemment respectueux, qui vous flatte, fringuez, fringuez!

**

Donnez des vacances à vos pensées et mettez-les au vert en écoutant avec votre cœur, et sans dessèchement d'âme, les propos que vous tiendra cet homme, penché depuis toujours sur les plantes et les bêtes, sur les fruits et les fleurs.

Tout en construisant un massif de dahlias ou une tonnelle de jasmin, en arrosant ses "trémières" et ses glaïeuls, en observant dans l'herbe d'où vient le vent et dans le ciel d'où vient l'heure, ou bien en élevant adroitement sa fourche, d'un geste rythmé, vers la meule qui devient haute, et en cambrant ses reins entraînés et patients, il vous dira l'émotion de sa matinée: "Oui, monsieur, j'ai vu ça. Ah! que c'était mignon! c'était un nid de perdreaux, là-bas près des foins coupés. La mère avait réussi la moitié des œufs et les petits s'agitaient. Restait l'autre moitié à couvrir encore, ou à

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital autorisé: \$4,000,000 — Capital payé: 4,000,000

Fonds de réserve: \$3,700,000 — Total de l'actif, au delà de \$34,000,000

BUREAU DE DIRECTION: J.-A. Vaillancourt, *Président*; Hon. F.-L. Béique, *Vice-Président*; A. Turcotte; E.-H. Lemay; Hon. J.-M. Wilson; A.-A. Larocque; A.-W. Bonner. — Beaudry Leman, *Gérant Général*; F.-G. Leduc, *Gérant du Bureau Principal*; P.-A. Lavallée, *Assistant Gérant*; Yvon Lamarre, *Inspecteur*; J.-C. Thivierge, *Contrôleur*.

Toute personne peut ouvrir un compte à notre département d'épargne, avec un dépôt de \$1.00. Nous accordons l'intérêt au plus haut taux courant à tous les dépôts d'épargne.

laisser perdre. Alors le père a emmené les petits, les a installés à trois pas de là, et s'est mis dessus pour les réchauffer. Il va les élever pendant que la mère se tiendra sur les œufs en retard pour les faire éclore. Les bêtes, tout de même, ça en remontreraux gens. Vous ne vous doutez pas, monsieur, de ce qu'il y a de malice dans..." et l'homme continue, vous initiant aux mystères adorables des choses qu'il remarque, dont il est justement épris et sainement curieux.

— "Tenez, monsieur, cet épais feuillage qui pousse contre l'escalier, c'est malgré moi : je l'écarte, je l'attache plus loin, il s'en moque. C'est volontaire, la nature!"

Cette conclusion vous inspire une minute méditative.

— "Vous voyez ce peuplier, il s'est abattu là, il n'y a pas une semaine. Il était magnifique ; et des racines ! On le croyait si solide ! qu'est-ce qui aurait pensé ?... Paraît qu'il était miné en dessous. Alors un orage, un coup d'ouragan, et le voilà par terre. C'est pitié!"

Et vous considérez le colosse jeté en travers de la rivière et faisant pont sur les deux rives. Le mélancolique symbole vous apparaît. Votre ami, le gros banquier X..., que l'on croyait si solide dans les racines de son or, s'est abattu, la saison passée, aidé de son revolver, parce qu'il était "miné en dessous!..."

Avec ses histoires touchantes, intelligentes et pures, où n'entre aucune niaiserie, mais des images saisissantes, un bon sens né, un juste sentiment de ce qu'il faut admirer, de ce qui est beau, vigoureusement beau, cet homme qui voit droit, juge net, conçoit précis, répond sec et parle court, rouvrira la source de vos anciennes fraîcheurs d'âme, en vous plus ralenties que tariées.

Et vous éprouverez vaguement que ceux qui vivent sont peut-être ceux qui vous semblent ne pas connaître la vie.

Elie Dautrin.

(L'Echo de Paris.)

PREMIERES COMMUNIONS

Tout dernièrement un congrès eucharistique sacerdotal tenu à Montréal remettait en lumière la doctrine eucharistique et les applications qui en ont été faites récemment. Nous croyons donc bien opportun d'offrir aux mères dont la responsabilité est si grave en ce domaine des pages où elles puiseront une direction et un enseignement.

Le 14 avril 1912, le Pape recevait dans la chapelle Sixtine le pèlerinage des 400 petits Français, venus à Rome pour le remercier du décret sur la première communion. Cérémonie aussi noble que touchante et qui dut être bien douce au cœur paternel de Pie X.

Voilà 3 ans qu'a paru le célèbre décret qui semblait devoir révolutionner les fidèles en bouleversant certaine coutume. Et de fait des difficultés réelles s'opposaient à la réalisation de la volonté du Pape. Cependant aujourd'hui, ceux-là même qui s'inquiétaient le plus témoignent de leur satisfaction de la loi nouvelle et proclament les fruits heureux de cette grande réforme, qui d'ailleurs n'était qu'un retour au passé.

Cependant, vous avez pu constater comme moi, Mesdames, que peu de mères se soucient assez de cette œuvre ! Sous le moindre prétexte, on retarde la première communion privée de l'enfant, on néglige de former cette petite âme, de la préparer à la visite du Christ, alors que

la chrétienne devrait orienter toute sa volonté vers ce but comme vers la réalisation du désir divin, que la mère devrait y concentrer tout son cœur comme vers l'achèvement de son ouvrage, que l'éducatrice devrait y tendre comme vers le suprême recours de son laborieux effort.

Madame, est-ce possible, votre enfant n'a pas encore fait sa première communion ! Cette petite fille angélique qui a huit ans passés, qui est aussi intelligente, sage, raisonnable et sérieuse qu'on peut l'être à son âge, n'a pas encore reçu la visite de son Dieu !

Et quelles raisons en donnez-vous ? Pas d'autres que les excuses courantes, toutes mauvaises : à quoi bon se hâter, rien ne presse, ma fille est encore bien enfant ; plus tard, elle saura mieux ce qu'elle fait, elle sera mieux préparée, plus apte à recueillir les fruits de son action.

Autant de sophismes dont on a fait justice plus d'une fois. Puis le précepte est formel et votre enfant, à n'en pas douter, tombe sous le coup de ce précepte, comme vous y tombez vous-même. Est-ce à vous, mère chrétienne, de le tenir pour non avenue ? Et ne sentez-vous pas, en le violant, à quelles vues profondes et sublimes, à quels adorables dessins, vous contrevenez ?

L'autre jour, je vous voyais, à la messe où vous assistiez à côté de votre fille, vous approcher seule de la sainte Table, et je croyais deviner que Jésus n'avait de regards que pour celle que vous laissiez derrière vous à sa place, et qu'il vous disait : "J'accepte tes hommages, j'agrée l'offrande de ton cœur, mais il en est un autre, tout neuf, tout frais et tout pur, que je brûle de posséder, et ta volonté fait sur ce point obstacle à la mienne, et, par ta faute, la dépendance où je laisse cette enfant à ton égard, dans ses rapports avec moi, me prive d'un bonheur que ton faible esprit ne saurait concevoir, ni ton pauvre cœur imaginer."

Mais avec Jésus, c'est votre enfant aussi que vous privez. Ne dites point que jamais elle n'a manifesté d'impatience, ni ne s'est plainte des retards que vous lui imposez. Elle vous a bien souvent entendue alléguer vos manières de voir, formuler votre sentiment à ce propos : elle croit tout naïvement que vos raisons sont bonnes et les accepte comme une loi. Sans doute, il se rencontre des âmes prédestinées qui, en pareil cas, s'ouvrent de leur secrète envie et réclament qu'on y satisfasse.

Néanmoins, vous auriez tort d'interpréter son silence à votre gré ; Dieu seul sait ce qui se passe au tréfonds de ce petit cœur ; et ce n'est pas à vous de préjuger, en tout cas, des effets de la visite divine.

Enfin, se peut-il, en retardant le jour où vous irez offrir à Dieu votre enfant agenouillée près de vous, que vous vous seviez vous-même d'un pareil bonheur ?

Les ennemis de la France chrétienne sont plus clairvoyants et plus logiques, quand ils s'entendent et se coalisent pour sevrer l'enfance de Dieu, pour l'éloigner de l'Eucharistie.

C'est à vous, mères, qu'il appartient de répondre en tenant à honneur et à devoir la première communion de vos enfants, en lui donnant une importance de plus en plus capitale.

Et d'abord vous êtes convaincue de l'opportunité, de la nécessité, de la bienfaisance de l'eucharistie dans la vie de l'enfant qu'elle garde, qu'elle fortifie, qu'elle défend.

"A sept ans, déclare Joseph de Maistre, l'être moral est complet. Il a ses moyens et ses armes, ajoute un écrivain contemporain, il a sa taille, c'est entendu ; moyens plus souples, armes plus pénétrantes qu'il ne les trouvera

quelques années plus tard, alors que mille influences extérieures et surtout intérieures sont venues les fausser et les pervertir. Sept ans a le sens du mystère et celui du respect, qui sont les deux portes du divin. Sept ans a beaucoup plus de réceptibilité claire, raisonnable, que dix ans, que douze ans, âge de la réceptibilité trouble, romantique, âge périlleux autour duquel on ne saurait trop multiplier les précautions, la distraction, la surveillance. Alors que sept ans est ouvert au mystère de l'âme, douze ans s'ouvre au mystère du corps; d'où la nécessité du secours sacramentel avant le passage dangereux."

Vous le voyez, Mesdames (1), l'enfant a besoin de son Dieu, et il est parfaitement apte à subir la formation religieuse nécessaire pour la réception précoce et fréquente de la Communion. Encore faut-il qu'on la lui donne, cette formation; et si dans ses premières années il est sous la direction presque unique de sa mère, sur celle-ci va peser toute la responsabilité de la préparation éloignée de l'enfant à la communion privée. Former l'âme de vos enfants, en faire de purs ciboires pour Notre-Seigneur, c'est presque exercer un sacerdoce. C'est être deux fois mère, après leur avoir donné la vie corporelle, que d'aider à la conservation et à l'accroissement de la vie spirituelle de ses enfants.

Mais si vous n'avez pas le feu sacré, si vous vous laissez absorber par les préoccupations matérielles, le travail ou le bien-être, vous serez incapables de remplir ce rôle béni. Par conséquent il est juste de prétendre que la première préparation de l'enfant, c'est la réforme, ou, si vous aimez mieux, la sanctification de la mère. Aucune leçon n'est plus éloquente que l'exemple; c'est pour l'enfant la leçon irrésistible. C'est déjà pour la plupart de ces pauvres petits une condition bien fâcheuse d'être témoins de l'indifférence religieuse de leur père; faut-il au moins que dès leurs premières années, alors que la mère exerce tant d'influence sur eux, ils aient journellement sous les yeux le spectacle de sa religion solide, de sa retenue dans ses paroles et dans toute sa conduite, de son respect des prêtres, de ses habitudes de piété. Il faut avoir plein le cœur la foi pratique à la présence réelle dans l'Eucharistie pour inspirer cette même foi au petit enfant; il faut communier pieusement devant lui, pour qu'à son tour il comprenne que c'est une grande grâce que reçoit sa mère et pour qu'il la désire; il faut que la manière de se tenir à l'église trahisse aux yeux observateurs de l'enfant la conviction profonde de la mère. Ces impressions-là pour lui sont ineffaçables et rien au monde ne les remplace.

Après l'exemple vient l'enseignement direct qui doit commencer dès que l'intelligence de l'enfant s'éveille, mais à petite dose, en le mettant à sa portée. Que de choses simples et touchantes peuvent être dites sur le bon Dieu, sur le petit Jésus, la Sainte Vierge, le ciel, le péché, l'enfer, le devoir, sur la laideur du mensonge, en utilisant le temps du lever et du coucher de l'enfant! Pour qu'il puisse comprendre et aimer le Christ dans l'Eucharistie, ne doit-il pas connaître d'abord sa vie, ses miracles, sa Passion, par les récits très intéressants que vous êtes capables de lui faire? Quand vous le conduirez à l'église, vous lui montrerez le tabernacle; vous lui direz pourquoi et pour qui Jésus demeure là, prisonnier

volontaire. A vous le devoir de veiller à ce qu'il fasse ses prières du matin et du soir, plus tard à ce qu'il assiste régulièrement au petit catéchisme, aux offices du dimanche.

Quand le moment de la première communion privée sera venu, si vous pouvez obtenir quelques petits sacrifices volontaires, ce sera parfait. Oh! la bonne et sainte besogne maternelle qui s'offre à vous, Mesdames, et que vous en serez récompensées, même en ce monde!

Ne croyez pas encore votre tâche terminée. Ce n'est pas moi, c'est le Décret qui le dit: "Tous ceux qui ont charge des enfants doivent mettre tous leurs soins à les faire approcher souvent de la sainte Table après leur première communion... Qu'on veille à ce qu'ils le fassent avec la dévotion que comporte leur âge. Que ceux qui ont cette charge se rappellent aussi leur très grave devoir de veiller à ce que les enfants assistent aux leçons publiques de catéchisme." Vous le voyez, double obligation qui concerne les parents après la première communion privée!

Veiller à l'assiduité des enfants au catéchisme de paroisse aussi longtemps que l'exigent les statuts diocésains; mettre tous leurs soins à ce que les enfants s'approchent souvent et pieusement de la Sainte Table. Il en résultera un admirable développement de l'enfant, au point de vue religieux et moral. Le jeune communiant répondant à l'avance faite par son Dieu et aux avis de son confesseur, fera certainement une série d'actes vertueux qui lui donneront de bonnes habitudes. Une véritable éducation, la plus distinguée et la plus sainte de toutes, résultera des rapports suivis de l'enfant ainsi dirigés et fortifiés formeront une véritable élite qui deviendra de plus en plus fervente et nombreuse, si les instructions de Pie X sont fidèlement suivies, et si vous suppléez, vous, mères, à l'étourderie, à la légèreté de l'âge de vos petits, avec toute votre vigilance et tout votre dévouement.

Encore un coup, mères chrétiennes quelle tâche que la vôtre, quelle belle et noble tâche!...

La pure et charmante "laïque", dont M. René Bazin fait l'héroïne de son dernier roman, émue devant les petites communiantes, quelques-unes transfigurées, de l'Ardésie, trouve dans son âme inquiète et profonde, ouverte à tous les signes de la vérité, ces pensées attendries: "Catholiques, vous allez être obligés d'abaisser les tables de communion. Les petites lèvres quelquefois ne pouvaient pas se hausser jusqu'à la nappe blanche. Le prêtre était plié en deux. Si j'étais des vôtres, que cela me semblerait beau: abaisser les barrières, multiplier la visite divine, mettre l'amour dans la prison nouvellement bâtie, et intacte!"

Oui, cela est beau et cela nous semble beau à nous qui sommes de ces catholiques, de ces âmes de foi qu'en vient tant d'autres âmes affamées de la certitude qui éclaire la route, qui fonde le devoir. Et cela vaut bien alors, n'est-ce pas, Mesdames, les veillées, les soins, les peines des éducatrices et des mères qui ont mission de préparer à Dieu "la prison", l'habitable pur où va venir résider "l'Amour"; et les *Davidée* ne savent pas encore toute la misère de leur vie sans boussole, de leur œuvre sans foi.

Le Directeur.

(La Femme contemporaine)

(1) On me permettra de citer longuement ici le rapport de Mlle de la Forest-Divonne au congrès cantonal de la L. P. D. F. à Dôle: je ne saurais dire mieux.

NOTRE COURRIER

L'aide donnée aux Femmes pendant la crise économique. — Les lecteurs de ces colonnes sont au courant des efforts faits par la Fédération par l'entremise de son Comité de "L'Assistance par le Travail" pour venir en aide aux femmes pendant l'hiver dernier et même jusqu'à la fin de juin. Afin de donner un aperçu plus complet de l'aide donnée à Montréal, aux femmes, pendant la crise économique, nous résumons le rapport publié récemment par le "Emergency Bureau" établi par la "Charity Organization Society".

Du 26 octobre au 31 mai, les femmes se sont inscrites à ce bureau au nombre de 1,324. 1181 offres d'emploi ont été présentées au bureau, de ce nombre, 1,120 étaient pour le service domestique et 61 seulement pour d'autres occupations. Un total de 429 femmes ont été placées. A d'autres on a fourni des travaux à l'aiguille. Ce bureau sera fermé pendant les mois d'été, mais s'ouvrira de nouveau en septembre.

Avantages de la "Mutualité" pour les Femmes. L'agrégation de membres féminins est chose admise dans plusieurs cercles de l'Alliance Nationale; ce fait a déjà été mentionné dans ces colonnes (voir le numéro d'octobre 1914) au moment où l'Union Saint-Pierre décida d'étendre certains avantages aux femmes. En outre l'Alliance Nationale donne son appui à la formation de Cercles féminins, l'un est de fondation toute récente: le Cercle Marguerite Bourgeoys. Parmi d'autres cercles féminins on trouve les Cercles Marie-Thérèse, de Sévigny et Françoise de Chantal; ceux-là ne sont pas des organisations montréalaises.

Catholic Social Service Guild. — L'action sociale Catholique vient de recevoir un nouvel élan par la centralisation des œuvres sociales catholiques de langue anglaise. Le bureau chef de la section anglaise de la Saint-Vincent-de-Paul, 316, rue LaGauchetière ouest, en est le siège.

Par l'entremise du "Catholic Social Service Guild" se fera l'entrée dans les hôpitaux, asiles et orphelinats des personnes recommandées. Le bureau s'occupera du placement des sans-travail, son attention se portera vers les jeunes délinquants catholiques de langue anglaise, la protection des femmes et enfants délaissés.

Les Canadiennes-Françaises de l'Alberta. "En mai dernier, les Canadiennes-françaises de l'Alberta ont formulé le projet d'entrer en nombre dans l'Association Saint-Jean-Baptiste de cette région et il semble qu'elles veuillent à cet effet prendre exemple du mouvement Montréalais. Voici le texte d'un vibrant appel lancé par une femme de bien sous un pseudonyme trop modeste et paru dans le Progrès Albertain.

"A la première réunion mensuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste, dimanche dernier, le Président a effleuré un sujet qui a soulevé l'enthousiasme chez un grand nombre de nos bonnes Canadiennes-françaises: *l'admission des dames et demoiselles comme membres actifs* dans cette Association qui, selon la Constitution, a pour but:

1° "D'unir les Canadiens-français de l'Alberta et plus spécialement de la ville d'Edmonton en leur procurant l'occasion de se rencontrer et de se mieux connaître;

2° De favoriser le développement et l'étude de la langue française dans l'ouest canadien.

3° De veiller aux intérêts nationaux et de contribuer

à la prospérité et au bien-être de la population de langue française de la province et des membres de l'Association en particulier."

Pourquoi n'accepterions-nous pas, nous, Canadiennes-Françaises de l'Alberta, de faire partie de cette société?... Après avoir entendu la parole vibrante de patriotisme de son enthousiaste et sincère Aumônier, (le Rév. Père Adam), on se sent prise de l'ardent désir de travailler à cette noble cause qu'il défend si bien: la sauvegarde de notre foi et de notre langue et d'aider nos amis, nos époux ou nos frères dans cette œuvre patriotique.

Car, en effet, n'est-ce pas aux femmes et aux mères qu'incombe plus particulièrement ce devoir de faire aimer et conserver notre langue puisqu'on l'appelle la *langue maternelle*. C'est un legs sacré qui nous vient de nos ancêtres et notre mission est de le garder intact pour le transmettre à ceux qui viendront après vous.

A l'exemple des dames de la Province de Québec unissons-nous et comme elles, nous pourrons alors accomplir beaucoup de bien. Consultez, mes chères Lectrices, le petit journal: "La Bonne Parole", organe de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste de Montréal, et vous y verrez inscrites — nombreuses et admirables — les œuvres dont ces dames sont l'âme. Elles ont pour devise: "Vers la Justice par la Charité" et, ne comptant ni leurs peines ni leurs fatigues elles donnent de tout cœur et sans cesse la monnaie d'or de leur dévouement avec lequel elles obtiennent des résultats magnifiques.

Pour nous, de l'Ouest, dans cette ambiance anglaise où nous vivons que de bien nous pourrions aussi accomplir si, seulement nous voulions nous organiser pour combattre cette malheureuse tendance qu'ont certaines familles Canadiennes-françaises de nos jours à délaissier leur langue maternelle à tel point qu'elles ne peuvent plus la parler sans y mettre cet accent anglais qui, sur des lèvres françaises —, nous blesse tant l'oreille et nous attriste car nous croyons y percevoir le son triste d'un glas: celui de notre belle langue qui s'en va....

Nous pouvons remédier à cela, s'il y a encore parmi nous de vraies patriotes, en nous unissant, je le répète. Nous n'aurions pas pour nous diviser — comme les hommes (disons-le tout bas) — la politique qu'en général nous, femmes, détestons et, en travaillant de concert, chacune dans la mesure de nos forces et de nos moyens à notre Œuvre Nationale nous serions plus dignes de notre beau titre de Canadiennes-Françaises dont nous devons nous glorifier partout et toujours... même..."

Dan Lombre."

(Le Progrès Albertain)

A LIRE

La guerre allemande et le catholicisme, chez Bloud et Gay. Paris. Prix: 2 fr. 40 le vol.

Un magnifique album de documents photographiques. Prix: 1 fr. 20.

Nous recommandons instamment à nos amis la lecture de cet ouvrage publié sous la direction de Mgr. Baudrillard, recteur de l'institut catholique de Paris. C'est un livre de propagande française, je dirais même de défense nationale puisque le domaine de la pensée est aussi sacré que le sol natal. Plusieurs parmi les neutres se "sentent inclinés à croire que la France a cessé d'être une nation chrétienne et catholique" ... "ils s'imaginent que l'Allemagne et l'Autriche, devenue, hélas! la satellite de l'Allemagne, représentent dans le monde la cause de l'ordre de l'autorité, de la religion, et que leur victoire serait plus que la nôtre, favorable aux intérêts sacrés du catholicisme."

Ce livre auquel ont collaboré les plumes les plus distinguées et les plus autorisées tend à nous prouver la fausseté de ces opinions. Signalons entre autres articles: *Les lois chrétiennes de la guerre*,

par le chan. B. Gaudeau. *La "culture germanique" et le catholicisme*, par G. Goyau. *Le rôle catholique de la France dans le monde*, par un missionnaire. *La guerre aux églises et aux prêtres*, par François Veillot. *La religion dans l'armée française*, etc.

Nous n'avons pas à faire remarquer à quel titre ces questions pleines d'actualité sont pour nous, Canadien-Français, des questions particulièrement vitales, qui atteignent nos sentiments les plus profonds de piété filiale.

La collection "Pages Actuelles" à 0. fr. 60 l'unité, chez Bloud & Gay, 7 place Saint-Sulpice, Paris, VI^e s'augmente encore de quelques titres :

L'Opinion catholique et la Guerre, par M. Imbart de la Tour, de l'Académie des Sciences morales et politiques.

La Charité et la Guerre, par G. Lechartier.

L'auteur examine successivement l'assistance officielle, l'assistance mondaine, la Croix-Rouge, l'assistance professionnelle, l'assistance en province et à l'étranger.

Les Surboches, par André Beaunier.

Contre les maux de la Guerre. Action publique et action privée, par H. Joly, de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Le Général Pau, par G. Blanchon, du *Journal des Débats*.

L'Allemagne s'accuse. L'Invasion et l'occupation allemandes en Belgique d'après les documents allemands, par J. de Beer.

Pendant la Guerre: Lettres et allocutions, par S. E. le Cardinal Amette, archevêque de Paris.

L'Allemagne et la guerre européenne, par Albert Sauveur, professeur à Harvard University. Avec préface de H. Le Chatelier, de l'Académie des Sciences.

Les catholiques allemands jadis et aujourd'hui, par le Comte Bégouen.

L'auteur de cet opuscule a longtemps vécu dans l'intimité de quelques-uns des membres les plus célèbres du Centre catholique allemand. Ainsi peut-il décrire exactement l'évolution de la pensée allemande chez les catholiques et expliquer, par des raisons historiques, leur attitude présente.

"Notre 75," par Francis Marre, chroniqueur scientifique du *Correspondent* (illustré de croquis.)

Chronique Internationale

La guerre et les œuvres féminines. — Il n'est aucun événement dont une âme attentive et désireuse du mieux ne puisse tirer d'excellentes leçons. On trouve les éléments de l'expérience dans les moindres faits de la vie quotidienne ; on se réforme à l'aide de ses maladresses et de ses chutes ; notre conduite surnaturelle peut très souvent elle-même s'orienter aux lumières des circonstances extérieures, comme à la volonté signifiée de Celui qui les permet et les dirige. Les publicistes contemporains écrivent tous de la guerre et des leçons qu'elle nous donne, chacun suivant la pente de son esprit et la hauteur de ses vues. La guerre paraît toucher à tout, non seulement par la terrible puissance de destruction, mais aussi, précisément, par cette clarté qu'elle projette sur les lacunes à combler et les réformes à faire.

Restant dans le cadre des initiatives féminines, c'est d'elles que nous voudrions parler aujourd'hui, car elles constituent une question connexe à celle de la guerre et celle-ci peut en éclairer singulièrement les opportunités.

Il y a huit mois, un beau mouvement de patriotisme et de compassion porta les femmes françaises vers les ambulances ; beaucoup d'entre elles se virent dans la nécessité d'abandonner les œuvres des temps de paix pour s'adonner au soin des blessés. Mais cet élan, très louable en lui-même, eut plusieurs conséquences regrettables.

Il se rencontra, parmi ces infirmières volontaires, un certain nombre de personnes que ni leur âge, ni leurs aptitudes, ni leur situation, ni leurs forces, ne désignaient à ce genre de dévouement.

C'est pourquoi beaucoup durent être remerciées, d'autres ne rendirent que des services insuffisants et impar-

faits : plusieurs enfin se lassèrent d'une tâche pénible, qu'elles avaient envisagée tout d'abord avec une imagination trop jeune et des yeux trop prévenus. Il fallut partiellement reconstituer le personnel des hôpitaux militaires et promouvoir, parmi les bonnes volontés découragées ou évincées, le désir et l'estime des besognes plus obscurs : travaux de raccommodage, de tricot, non moins adaptés aux nécessités réelles du moment qu'aux capacités ordinaires de toutes les jeunes filles. Il fallut faire comprendre (et je ne sais si la chose est bien comprise encore) que toute la tâche française n'est point aux ambulances, mais qu'elle est encore aux patronages, aux écoles, à toutes les œuvres catholiques d'éducation, d'enseignement, de protection. Les besoins moraux et matériels du peuple n'ont pas disparu pendant la guerre ; ils s'aiguisent au contraire et réclament plus que jamais des bras et des cœurs. Nous n'en voulons pour témoignage que certains spectacles de nos villes et de nos campagnes à l'heure présente. La première épouvante s'est éteinte, l'amertume des séparations s'est adoucie, la vivacité même des inquiétudes s'est atténuée ; les âmes se blasent sur le péril et sur la douleur.

Et voici que beaucoup de femmes se reprennent à vivre une existence facile et presque gaie, dans laquelle le souci du bien-être, de la toilette, du plaisir, momentanément écarté, retrouve sa place. En quelques endroits, l'indifférence religieuse est retombée plus pesante sur les cœurs, après la ferveur intéressée des premiers mois. Il est visible qu'un sentiment unique règne dans beaucoup d'âmes : ennui d'un événement qui gêne et dure sans prévision d'épilogue.

Il ne faut pas trop nous indigner d'un tel état d'esprit, car il n'est pas toujours aperçu de celles qui l'éprouvent, mais il faut y chercher le motif actuel de nos œuvres. Affermir les courages, prévenir les affolements, faire accepter l'épreuve, c'était la besogne morale du début ; maintenant, c'est de soutenir la patience, c'est d'empêcher le retour des habitudes de jouissance, c'est d'apprendre la prière confiante qu'il s'agit. Aucun moment ne peut être plus propice à cette éducation populaire. Il semble qu'à cette heure les portes de nos maisons rurales soient plus largement ouvertes : le voisin s'arrête, l'ami s'informe des absents. Ne négligeons pas nous-même ce devoir de charité qui est en même temps un moyen de rapprochement et de pénétration. Partageons toutes les sollicitudes, soutenons tous les espoirs, compatissons à tous les deuils. . . . Sur les champs de bataille, au fond des tranchées, en exil, dans les ambulances, la guerre crée parmi les hommes des liens nouveaux, la vraie fraternité s'ébauche. Bientôt ceux que le mensonge, l'envie, les passions politiques avaient si profondément désunis, reviendront s'asseoir à nos foyers comme des semeurs de paix. Il ne faut pas qu'ils y retrouvent l'aigreur des vieilles rancunes, le fiel des préventions et de l'envie ; il faut que rien ne rappelle plus à leur mémoire les discordes anciennes. Préparons-leur ce retour, gage d'une union nationale qui sera durable et féconde. Nous le pouvons par notre charité, nos humbles soins, notre active bonté. Ne fermons donc pas nos écoles ménagères : l'ordre, la propreté, la sage administration du budget sont plus que jamais cette année des talents d'actualité que les circonstances économiques et sanitaires rendront indispensables, mais il n'est pas moins nécessaire d'enseigner aux jeunes filles cette dignité de vie, ce goût de la simplicité, cette réserve dans la jouissance qui me

Faites vos achats à nos magasins et épargnez de l'argent.

Dupuis Frères

"Le Magasin du Peuple".

RUE STE-CATHERINE, COIN ST-ANDRÉ.

Lamontagne Limitée

Bloc Balmoral, N-Dame Ouest,

**HARNAIS, VALISES,
SACS DE VOYAGE,
SELLES, Etc.**

Venez voir nos échantillons
et demandez nos prix.



Exigez cette marque sur
vos harnais, sacs de voyage.

**MAYRAND, LORANGER, ECREMENT
et MELANCON, Notaires,**
Edifice de la Banque Nationale,
99 St-Jacques, Montréal.

Librairie Notre-Dame

Mesdemoiselles MIGNAULT, Prop.
Papeterie, Impressions.
35, NOTRE-DAME O. Tél. Main 7767.

TELESPHORE AUGER

Marchand de Cuir en Gros et en Détail et Four-
nitures pour la Cordonnerie, Attelage,
Collier et Fourniture de Sellier.
Tél. Main 4337 98, Rue St-Paul Est

La Cie de CHARBON SCRANTON
Lacoste & Cie, Gérants, 78a St-Denis.
Nous garantissons seulement le Charbon
Scranton que nous vendons.

POULIN & CIE,

VOLAILLES, GIBIERS, ŒUFS.
39, Marché Bonsecours. — Tél. M. 7107

J.-D. CAMIRAND, Ltée

MANUFACTURIERS et IMPORTATEURS
149-157 Rue St-Paul Ouest, Montréal.
Horlogerie, Argentierie, Bijouterie, Bronzes français
Fixtures électriques, etc. Spé: Articles pour cadeaux

**Banque Provinciale
DU CANADA**

Nombre de Déposants, plus de 48,700.
Bureau-Chef à Montréal et 69 succursales
dans les Provinces de Québec, Ontario et
Nouveau-Brunswick. La seule Banque, en
Canada, ayant un Bureau de Contrôle
pour son département d'épargne.

M. H. LAPORTE, Président de la Banque,
Sir Alex. LACOSTE, Président du Bureau
de Contrôle, de l'Épargne,
M. Tancrede BIENVENU, Vice-Président,
et Gérant général.

SUCCURSALES à MONTREAL:

Rue Ste-Catherine, angle St-Hubert.
" " " " " Dorion.
" " " " " à Maisonneuve.
" Notre-Dame, angle Richmond.
" " " " " Vinet (Ste-Cunégonde)
" Beaubien " Huntly.
" Ontario " Panet.
" Rachel " St-Hubert.
" Roy " Egl. St-Is de France.
" Daniel " Boyer (St-Arsène).

Tél. Bell, Est 6400.

J.-B. BAILLARGEON,
(EXPRESS)

La plus grande organisation de transport
329, rue Ontario, Est. — — Montréal.

ALBUM VENNAT

Contenant superbes desseins d'ouvrages de
broderie, dentelles, pyrogravures, peintures,
broderies religieuses, etc., pour la modique
somme de 25 sous.

RAOUL VENNAT,

642, St-Denis. — Tél. Bell Est 3065

Peerless Lighting Co.

319, Boul. St-Laurent

Manufacturiers, Importateurs et Entrepre-
neurs Electriciens

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT
d'Electroliers au Canada. Ver taillé et ar-
genterie pour cadeaux une spécialité.

P. Lafrance & Cie, Limitée

184, Rue St-Denis.

En face de l'Université Laval

Manufacturiers et Importateurs de l'auto-
nouveauté en manteaux, costumes, robes de
toilettes, blouses, etc., d'une élégance et d'un
chic incontestable.

Téléphone Est 1283.

Homier & Lavergne

PHOTOGRAPHES
(Successeurs de Laprès & Lavergne.)

360, St-Denis. Coin de la rue Ontario
MONTREAL
N.B. Ouvert le dimanche de 1 à 5 hrs.

PAPIER D'EGYPTE

ANTISEPTIQUE PARFUMÉ
pour purifier l'air des habitations
En vente dans toutes les Pharmacies,
Librairies, etc.

Vente en Gros:

ROUGIER FRERES, Montreal.

Tél. Bell Main 8257.

MADAME CABANA

PLUMES TEINTES, NETTOYÉES, ET FRISÉES

Assortiment complet de

PLUMES DE TOUTES SORTES

PLUMES PLEUREUSES REPARÉES

683, rue NOTRE-DAME Ouest, Montréal.

Pharmacies MARTINEAU
(3 Pharmacies.)

ous la surveillance immédiate de Pharmaciens
diplômés.

1505, St-Laurent angle M-Royal, Tél. S. Ls 1741
2300, S-Laurent angle S-Viateur, Tél. S. Ls 2306
1068, St-Denis angle M.-Anne, Tél. S. Ls 6157
Kodaks et Produits Photographiques.
Développages et Impressions.

HENRY BIRKS & SON, Limited

Philips Square

Fabrication, réparation d'ARTICLES d'ÉGLISES

INSIGNES DE SOCIÉTÉ, CROIX, etc.

Une spécialité de dorure et placage.

Commandes respectueusement sollicitées.

STAR BOARDING HOUSE

N. PRESSAULT, Prop.

8, 10, 12, 14, rue Saint-Antoine.

Chambres à la semaine et pour voyageurs.
Repas: 20 et 25 sous.

J.-T. LEMIRE

MARCHAND DE CHAUSSURES DE
HAUTE QUALITE

380, Ste-Catherine Est. — — Tél. Est 5983.

semblent être à l'heure actuelle le résumé du véritable patriotisme des femmes. Apprenons-le par notre exemple, exprimons-le dans nos conversations où nous placerons, à côté de la vaillance de nos soldats et comme un parallèle digne d'eux, la fidélité laborieuse des femmes, la gravité des jeunes filles, la confiance et la persévérante supplication de ceux qui restent. Dans les héroïnes classiques, en Jeanne d'Arc, en sainte Geneviève, montrons ces vertus humbles, ce patriotisme imitable que la foule ne glorifie guère parce qu'elle le comprend moins encore.

La guerre ne saurait pas entraver non plus les œuvres d'apostolat purement spirituelles. Un certain nombre d'entre vous, chères amies, procurèrent à leurs élèves, l'an dernier, le bienfait d'une retraite. Pourquoi donc

n'agiraient-elles pas de même cette année, ou ne l'invoqueraient-elles pas dans leurs écoles? Elles ont ici le grand moyen de créer des âmes qui réfléchissent et de former des courants de générosité et de prière qui, dans leurs milieux respectifs, finiront peut-être par emporter les barrières vermoulues de l'indifférence et du respect humain.

Enfin, ne demeurons pas inactives. Nous sommes les gardiennes des meilleures œuvres de la France; n'en laissons périr aucune.

(Bulletin de l'Association catholique internationale des œuvres de protection de la jeune fille.)

Mères de famille, ouvrières, commis, jeune fille
DEPOSEZ VOS ECONOMIES A

La Banque d'Epargne de la Cité et du district de Montreal

Fondée en 1846

DIRECTEURS:

J.-ALD. OUMET, Président, Hon. R. MACKAY,
Vice-Président, R. BOLTON, G.-N. MONCEL,
ROBERT ARCHER, Hon. R. DANDURAND, Hon.
C.-J. DOHERTY, Sir LOMER GOUIN, Dr DONALD
HINGSTON, F.-W. MOLSON.

Bureau-Chef et 14 Succursales à Montréal.

La seule Banque incorporée en vertu de
l'Acte des Banques d'Epargnes faisant af-
faires dans la Cité de Montréal. Sa charte
(différente de celle de toutes les autres ban-
ques) donne toute la protection possible à
ses déposants.

Elle a pour but spécial de recevoir des
épargnes, quelques petites qu'elles soient,
des veuves, orphelins, commis, apprentis et
des classes ouvrières, industrielles et agri-
coles, et d'en faire un Placement sûr.

A. P. L'ESPÉRANCE, gérant

Demandez une de nos petites Banques à
Domicile, ceci vous facilitera l'Epargne.

J.-A.-D. GODBOUT PHARMACIEN

Coin Craig et Bonsecours, Main 3379.

" Craig et Côte de la Place d'Armes, Main 1853

" Ste-Catherine et Darling, Lasalle 1667.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Pour votre santé et
celle de vos enfants

Servez-vous des produits de la
maison

J.-J. JOUBERT, LIMITEE

Ils sont de qualité
SUPERIEURE.

**LAIT CLARIFIE ET
PASTEURISE,
CREME, BEURRE,
OEUFS,
CREME A LA GLACE**

J.-J. Joubert, LIMITEE 975 Rue ST-ANDRE

Desparois, Garneau & Cie

CHAPEAUX, CASQUES et FOURRURES
EN GROS

Cette maison invite les Dames de
la Fédération Nationale et les lectri-
ces de "La Bonne Parole" à visiter
leur salle d'échantillons. Un prix
spécial leur sera fait pour toutes four-
rures qu'elles désireront acheter ou
ordonner durant la Saison d'été.

420, rue St-Paul, angle St-Pierre.

Téléphone Main 1666.

"45 ANNEE D'EXISTENCE"

MAISON FILIATRAULT

IMPORTATEUR DE

Tapis, Prélarts, Rideaux, Modes, etc.

SPÉCIALITÉS:

Chapeaux pour Dames, Etoffes à Robes, Soies

Habits pour Messieurs faits sur commande.

429-433, Boul. St-Laurent

MONTREAL, P. Q.

Vente

EXTRA-SPÉCIALE

DE CHAUSSURES

4000 paires de SOULIERS pour DA-
MES.— Souliers pour fillettes.—Bot-
tines pour Fillettes et Garçonnetts,
au prix uniforme de

98 cts la paire.

Ces marchandises valent de \$1.50
à \$3.00 la paire.

ALBERTINO BELAND

Marchand de Chaussures

323, rue RACHEL Est.

Entre les rues St-Denis et Rivard.

Téléphone St-Louis 1486.



DERY

FOURNIT A PLUS DE

40,000

CANADIENS

LES GRAINES DE SEMENCES

Les mieux adaptées à notre climats.

Gratis sur demande, le catalogue fran-
çais le plus complet du pays. GRAINES,
PLANTES, OUTILS DE JARDINAGE de
toutes sortes, etc.

Hector L. Dery

21 NOTRE-DAME EST, MONTREAL

Téléphone Main 3036

DUCHESNAU, DUCHESNAU, Cie

LIMITEE.

51, rue Saint-Paul Est.

NÉGOCIANTS EN GROS,

Marchandises, Fantaisie et Jouets.
Centre de distribution des jouets faits
au Canada.

TEL. MAIN 8157.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Tél. Bell Est 1235

Tél. March. 563

Tél. Privé du Gérant: Est 513

La Société Coopérative de Frais Funéraires

242, Ste-Catherine Est

W.-A. WAYLAND, Sec.-Cérant

TAUX D'ABONNEMENT

De naissance à 5 ans \$1.00 par année,

Police acquittée après 25 ans.

De 5 ans à 30 ans \$0.75 par année,

Police acquittée après 25 ans.

De 30 ans à 45 ans \$1.00 par année,

Police acquittée après 20 ans.

De 45 ans à 55 ans \$1.50 par année,

Police acquittée après 15 ans.

De 55 ans à 65 ans \$2.50 par année,

Police acquittée après 10 ans.

Les personnes âgées de 65 ans ou plus
peuvent être acceptées comme abonnées en
payant les années en arrière.

Pour les prix ci-dessus mentionnés, la
Société s'engage: 1° à faire l'ensevelisse-
ment; 2° à fournir la robe pour l'ensevelis-
ment; 3° à fournir une belle décoration de
la chambre mortuaire; 4° un cercueil fini en
bois de rose ou couvert en drap; 5° un cor-
billard à deux chevaux pour conduire le
corps, de la maison à l'église, et de l'église
au cimetière de la ville; 6° une voiture dou-
ble; 7° à faire chanter une grand'messe tous
les ans, dans le courant du mois de novem-
bre, pour les abonnés défunts, dans toutes
les paroisses de la ville de Montréal.

N. B. — Les bénéfices ci-haut représentent
la valeur de cinquante dollars.